

600 militaires embarquent pour le cercle polaire

Avant de rejoindre la mer de Norvège pour un exercice militaire de grande envergure avec d'autres pays de l'Otan, l'équipage du navire de la Marine nationale s'est entraîné en rade de Brest.

Reportage

Dans l'entrepont du *Dixmude*, au milieu des hélicoptères de combat embarqués sur le navire de la Marine nationale, deux militaires jouent au ping-pong. Entre deux entraînements, les soldats chassent le temps sur le porte-hélicoptères amphibie mouillé en rade de Brest (Finistère). Difficile d'imaginer que dans quelques jours, le *Dixmude* prendra part à un exercice militaire interallié majeur en mer de Norvège, à moins de 500 kilomètres des frontières de la Russie.

Une simulation grandeur nature

Si cet exercice nommé « Cold response 2022 » est « **programmé de longue date** » selon le ministère des Armées, l'invasion de l'Ukraine lancé par Moscou jette un nouvel éclairage sur ces manœuvres.

Cette simulation grandeur nature réunira la France et plusieurs de ses alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan) dont les États-Unis et la Grande-Bretagne, aux portes des eaux territoriales russes. En tout, près de 35 000 soldats venus de vingt-cinq pays seront mobilisés



Le porte-hélicoptères amphibie a mouillé au large de la pointe de Lanvéoc avant de partir en mer de Norvège. | PHOTO : OUEST-FRANCE

au nord du cercle polaire, du 14 mars au 1^{er} avril. Une première sur le territoire norvégien depuis les années 1980 et la fin de la Guerre froide.

À l'origine, l'exercice avait pour objectif de « **renforcer l'interopérabilité des forces alliées** », selon le commandant du *Dixmude*, le capitaine de vaisseau Emmanuel Mocard. Mais dans le contexte de la guerre en Ukraine, ce déploiement participe

aussi « **au renforcement du dispositif défensif et dissuasif français sur le flanc nord-est de l'Otan et de l'Union européenne** », ajoute le militaire.

Pour tempérer Moscou, Oslo assure « **qu'une discussion directe** » aura lieu pendant l'exercice entre « **l'état-major norvégien et le commandant des forces maritimes russes** ». La Russie est par ailleurs invitée en tant

qu'observateur, comme cinquante-six autres pays de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

En attendant le début de la simulation, les 600 militaires embarqués à bord du porte-hélicoptères se sont mis en condition au large de la pointe de Lanvéoc. Plusieurs manœuvres d'entraînement à débarquer les 84 véhicules et le matériel ont été menées en rade de Brest.

« **Cold response 2022 n'est qu'un exercice** », soutient le commandant Mocard. Et d'ajouter : « **Si des décisions politiques sont prises et que l'exercice se transforme en opération, nous sommes prêts. C'est dans notre ADN de devoir répondre à l'incertitude.** » Une affirmation qui résonne particulièrement alors que les combats continuent entre forces russes et ukrainiennes.

Épaulé de la frégate multimission Languedoc, le *Dixmude* appareillera cet après-midi pour rejoindre le nord du cercle polaire arctique. Une zone « **aux eaux tumultueuses et aux conditions extrêmes** » comme le décrit le commandant Mocard.

Pierre-Loeiz THOMAS.

Trafic de cannabis : un médecin condamné

Un médecin près de Concarneau sera jugé aux assises du Finistère pour viol. Hier, il a été condamné pour trafic de cannabis.

Justice

En mars 2020, soupçonné d'avoir violé sa femme, un médecin du pays de Concarneau (Finistère) avait été incarcéré. Hier, il était jugé au tribunal de Quimper pour trafic de résine de cannabis et provocation à consommer.

« **Vous croyez qu'acheter du cannabis à un patient est couvert par le secret médical ?** » lui demande le président Christophe Le Petitcorps. « **Oui** », ose le généraliste. « **Non !** le recadre le juge. **Le secret médical est fait pour protéger les patients, pas les dealers. Vous avez une drôle de conception de la déontologie de votre métier, Monsieur.** » Il aurait acheté vingt à quarante grammes par semaine en 2019. Soit environ 1,5 kg.

Ce quinquagénaire achetait à un patient, « **ami** » avec sa compagne. « **Il m'en avait proposé pour elle en consultation. Je sais que mon comportement est irrationnel. C'est de l'inconscience, mais j'étais amoureux, sa demande était incessante et je ne pouvais rien lui refuser.** »

Jugé aux assises

Sa compagne aurait consommé dans une visée thérapeutique pour se sevrer d'un antidépresseur. Selon lui, elle fumait « **trois joints le soir dans le**

lit conjugal ». Selon elle, « **vous l'auriez provoquée à en fumer car cela augmentait sa libido** », lance le juge. Le prévenu conteste. Les gendarmes ont retrouvé chez lui 117 g de résine, des sachets et une balance.

Sa compagne avait porté plainte pour viol. Incarcéré du 2 décembre 2020 au 5 novembre 2021, il a finalement été remis en liberté et a repris sa profession dans une autre commune : la chambre de l'instruction a requalifié les faits criminels en violences volontaires.

En revanche, ce père de famille au casier vierge sera jugé aux assises pour viol conjugal sur une précédente compagne. M^e Yann Le Roux, l'avocat de la partie civile, questionne : « **Quel but autre que celui d'augmenter la libido de ma cliente ? Il l'incitait aussi à consommer de l'alcool.** »

Face à cet homme « **chargé de la santé publique** », le procureur Dominique Tailhardat requiert deux ans de prison avec sursis et l'interdiction d'exercer la profession de médecin. Pour M^e Anne-Catherine Le Her, « **il y a une forme de perversité** » de l'ex-compagne. Le tribunal relaxe l'homme de provocation à la consommation, mais suit les réquisitions et interdit au médecin d'exercer pendant un an.

Pierre FONTANIER.

Le marché du bois dopé par la crise sanitaire

Malgré la pénurie constatée en 2021 et une reprise de la hausse des prix, la filière bois voit l'avenir en rose en Bretagne. Pendant la crise, la demande de constructions en bois local a augmenté.

Entretien

Olivier Ferron, délégué général de la filière de professionnels Fibois.

En 2021, le secteur du bâtiment a été touché par une pénurie de bois. Est-ce toujours le cas ?

Nous sommes plutôt dans une situation de prix très élevés. Ils ont augmenté au premier semestre 2021 jusqu'au début de l'automne. Après une accalmie, ils recommencent à grimper depuis janvier.

Dans quelles proportions les prix ont-ils augmenté ?

Les prix du bois français ont moins progressé que ceux du bois d'importation. Plus de 50 % des bois qui approvisionnent la construction en France viennent des pays germaniques et scandinaves essentiellement. Ces fournisseurs ont privilégié les États-Unis. La France a eu des difficultés d'approvisionnement au printemps 2021 jusqu'après l'été. Les prix du matériau bois ont augmenté de 50 % environ. Sur le devis d'un charpentier, ce sont 15 à 20 % supplémentaires. Il faut ajouter une grosse désorganisation des chantiers. Certains ont été décalés, d'autres annulés.



Une maison individuelle à Erquy (Côtes-d'Armor). Elle est l'une des lauréates du Prix de la construction bois 2021 en Bretagne. | PHOTO : PASCAL LEOPOLD

Pourquoi promouvoir le bois dans la construction, notamment à travers votre concours des constructions bois, dans le contexte actuel ?

Il y a des signaux positifs : pendant la période Covid, on a constaté une envie de construire différemment et une demande de bois locaux. De plus, la réglementation RE 2020 (applicable aux constructions neuves depuis le 1^{er} janvier) met en confiance les acteurs de la filière et les pousse à investir. Il y a des ambitions nou-

velles qui doivent permettre l'approvisionnement local. En Bretagne, un programme vise à planter cinq millions d'arbres d'ici 2025. On en est à deux millions.

La demande de maisons en bois a-t-elle augmenté en Bretagne ?

Aujourd'hui, une maison sur douze est construite en bois en Bretagne. Il y a vingt ans, on était entre 4 et 5 %. C'est encore marginal parce que le marché de la construction est avant

tout celui de primo-accédants. Ils ne donnent pas forcément la priorité à la construction bois plus chère de 10 à 20 %.

En revanche, il y a une vraie révolution sur les bâtiments publics. Depuis les dernières Municipales en 2020, nous sommes fortement sollicités par les élus pour des bâtiments publics. Il y a aussi de plus en plus de logements sociaux en bois. Nous partons de zéro et nous sommes à 6 ou 7 % de parts de marché.

Les bâtiments construits avec du chanvre, de la ouate, de la paille ou de la terre pourront désormais concourir pour le Prix national de la construction bois. Le bois est-il devenu ringard au profit de ces nouveaux matériaux biosourcés ?

Non. Le bois est complémentaire des matériaux biosourcés. La plupart du temps, des bâtiments bois sont isolés avec de la ouate de cellulose ou de la laine de chanvre. La paille tend à se développer et tous les projets paille intègrent le bois. Le bois a montré la voie en quelque sorte.

Laetitia JACQ-GALDEANO.

13^e prix national de la construction bois. Appel à candidatures jusqu'au 11 mars sur fiboisbretagne.fr

Bientôt de l'hydrogène grâce au chanvre

Le chanvre est une plante aux mille utilisations. Dans le Finistère, une entreprise souhaite produire de l'hydrogène avec cette plante.

Le projet

On connaissait le chanvre pour le textile, pour l'alimentation, pour l'agroalimentaire... Le voici maintenant pour faire de l'hydrogène et du méthane. À Taulé, près de Morlaix (Finistère), un site pourrait bien s'installer pour produire jusqu'à 1 200 tonnes annuelles de ce bio gaz, qui peut, par exemple, alimenter des bateaux ou encore des véhicules. D'autres usages sont également possibles, puisque le site pourra également produire du méthane. « **Dans un premier temps, nous ferons même plus de méthane que d'hydrogène** », appuie Jean Foyer, le président et fondateur de Kairos Énergies, l'entreprise sarthoise derrière le projet. Il a été contacté par la députée Sandrine Le Feur.

Pas de produits phytosanitaires

Pour alimenter le site, qui s'étendra sur deux hectares appartenant à Morlaix Communauté, il ne faudra pas moins de 1 500 hectares de chanvre, soit l'équivalent de plus de 2 000 terrains de football. Une quantité importante, et pourtant, « **je ne pense pas que nous aurons du mal à trouver**

des agriculteurs, car cette plante s'intègre facilement dans une rotation de culture », explique Sandrine Le Feur.

Cette culture a également un intérêt écologique et financier, puisqu'elle « **n'a pas besoin de produits phytosanitaires** », poursuit-elle. Et la plante peut rapporter entre 1 500 et 2 000 € par hectare.

Pour produire de l'hydrogène avec du chanvre, seule une partie de la plante est utilisée. Une fois la tige coupée, la fibre est extraite, elle pourra servir pour du textile par exemple, et c'est le résidu du chanvre qui intéresse Kairos pour produire de l'hydrogène. Le fondateur vulgarise : « **Le site est comme une cocotte-minute qui chauffe. Le chanvre est mélangé, broyé puis injecté dans un réacteur qui le transforme en gaz. On casse les molécules.** »

Le projet s'élève à près de 25 millions d'euros et devrait créer « **45 emplois** ». Les premiers coups de pelle sont prévus au début de l'année 2023 et le site devrait entrer en fonctionnement au cours de l'année 2025.

Sarah HUMBERT.

La Bretagne en bref

La Région débloque une aide de 100 000 € à l'Ukraine

Quelques jours après le début du conflit en Ukraine, la région Bretagne a décidé de débloquent une enveloppe de 100 000 €, hier, conformément à la mobilisation des présidentes et présidents des Régions de France. Ces derniers « **condamnent avec la plus grande fermeté l'agression Russe en Ukraine** ».

L'association précise également que « **le fonds de soutien pourra venir à l'appui de l'action des ONG, des associations et plus globalement de tous ceux dont la mobilisation sera requise par la crise que nous traversons** ».

Cet appel à la solidarité est néces-

saire dans la mesure où cette crise fait peser des « **risques [...] sur la stabilité de l'Europe** ».

L'association des Régions de France rappelle qu'elles « **seront présentes pour l'organisation de toutes les actions de solidarité nécessaires, aussi bien vis-à-vis des populations locales que pour l'accueil éventuel des réfugiés** ».

Le fonds de solidarité sera donc mis en place, en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Depuis le 24 février, et le début de l'offensive militaire, près de 400 000 Ukrainiens ont fui leur pays.

Le motard, victime d'un accident à Hirel, est décédé

L'accident s'est produit, samedi à Hirel (Ille-et-Vilaine) sur la départementale 155, route touristique qui longe la côte entre Cancale et le Mont Saint-Michel.

Un motard de 51 ans est entré en collision avec un camping-car qui

arrivait en sens inverse et s'apprêtait à tourner.

Il a été héliporté dans un état grave par le Smur vers le centre hospitalier Pontchaillou, de Rennes mais n'a pas survécu à ses blessures.

196 km/h

Il venait d'avoir son permis mais se l'est déjà fait retirer, tout comme sa voiture. Un jeune conducteur de 18 ans a été arrêté alors qu'il circulait à 196 km/h, sur la RD 177 entre Rennes et Redon. Soit près du double de la vitesse autorisée (100 km/h) pour les jeunes conducteurs sur cette voie rapide. Un méfait partagé par la gendarmerie d'Ille-et-Vilaine sur son compte Twitter, hier. Le permis du jeune chauffard lui a été retiré, et sa voiture, une berline allemande, a été saisie.

Recherche volontaires pour étudier les choucas

Installer des caméras endoscopiques dans les conduits de cheminée pour étudier la reproduction du choucas des tours, un oiseau corvidé accusé de faire des dégâts dans les cultures : c'est le projet de chercheurs de l'Université de Rennes-1, qui souhaitent étudier la reproduction de l'espèce afin de mieux comprendre sa croissance en Bretagne.

Les universitaires cherchent des personnes, dont la cheminée est connue pour la nidification de l'espèce, volontaires pour participer à cette étude. Ces participants bénévoles

devraient prendre régulièrement des photos ou vidéos du nid.

L'installation du dispositif au niveau des cheminées (sans frais pour les participants) serait assurée par l'équipe de recherche, avec l'aide d'un professionnel en mars et avril. Le suivi de la nidification aurait lieu durant la reproduction au nid, au cours des mois de mai et juin.

Contact : choucas.cam@gmail.com ou par téléphone au 02 23 23 58 67. Étude scientifique téléchargeable sur le site : www.choucas-bretagne.fr.

Agroforesterie et agroécologie font salon

La Bretagne est bien représentée au Salon de l'agriculture. Elle participe à différents concours, tels que le Parcours prairie.

Le concours général agricole, au Salon international de l'agriculture, revient cette année pour récompenser les agriculteurs engagés dans des bonnes pratiques agroécologiques : préservation des écosystèmes, gestion raisonnée des parcelles et prairies ou encore valorisation de l'arbre. Des techniques agricoles et d'élevage au profit d'une préservation des écosystèmes.

Philippe Noyau en préside le jury. Président d'Agriculture et territoires, mais aussi de la chambre d'agriculture du Centre Val de Loire, il est passionné par ces concours : « **Nous cherchons à mettre en valeur les bonnes pratiques. Tout va dans le bon sens : équilibre économique, cohérence avec toute l'exploitation, aménagement du territoire, gestion de l'eau, etc.** »

En agroforesterie, cette année, deux concours indépendants : implantation et gestion des haies. « **Nous voulons faire reconnaître les bonnes pratiques innovantes.** » En implantant des haies en fonction du climat, du sol, de la production, « **en faisant attention à ce qu'elles soient adaptées à la mécanisation des parcelles** ».

En gestion de haies, « **l'arbre est à**

valoriser, en bois d'œuvre ».

Autre concours, « **mais assez similaire** », le Parcours prairies. Avec, cette fois, six concours différents sur la gestion des prairies humides, des prairies sèches, etc. « **Nous jugeons, en même temps, le fleurissement, les fleurs et les plantes, les espèces rares, les insectes.** »

Quatre Bretons finalistes

Toutes les exploitations participant à ces concours ont déjà été jugées et évaluées par les jurys régionaux, sur le terrain, suivant un cahier des charges identique. Les résultats en sont gardés secrets.

Quatre Bretons sont finalistes : la Ferme de l'Hotié, élevage de chèvres pour la production laitière, Laurent Hignet à Paimpont (Ille-et-Vilaine) ; Les Mûriers Blancs, élevage de vaches laitières, Sébastien L'Hostis à Ploudalmézeau (Finistère) ; Ar Wezen Dero, élevage de vaches laitières, Alexandre Romain à Saint-Vougay (Finistère) ; Les jonquilles, élevage de vaches laitières, Yannick Jestin à Saint-Vougay (Finistère).

Les prix seront dévoilés, par le jury national, vendredi, en début d'après-midi, au Salon.

Christophe VIOLETTE.